



Normes pour bouteille de gaz et raccord dans location

Par **asselbaum**, le **26/12/2008** à **13:22**

BONJOUR,
Dans une location est-ce qu'une bouteille de gaz alimentant une cuisinière ménagère est aux normes si elle est raccordée par un flexible en caoutchouc blanc indiquant expiration en 2010 ??????????
Ne faut-il pas IMPERATIVEMENT un raccord avec flexible métallique ????? depuis quelques temps...
Et est-ce qu'une VMC suffit et ne faut-il pas des aérations obligatoires dont une basse et une haute donnant à l'extérieur ?
MERCI. Jean-Pierre.